



89935 - Il pratiquait la masturbation et priait sans prendre un bain rituel. Doit il refaire les prières...

question

Je pratiquais la masturbation depuis l'âge de majorité. Car je ne savais pas qu'elle était interdite. Je priais sans prendre un bain rituel. Maintenant, je me suis repenti- Allah soit loué. Ma question est la suivante: devrais-je refaire toutes les prières ainsi ratées? Faudrait il refaire une prière à chaque heure de prière ou à n'importe quelle heure? Faut il les refaire selon leur ordre normal en commençant par la prière du matin puis celle de Zouhr, etc?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Prier en négligeant la propreté rituelle requise est très grave. Celui qui le fait est comme quelqu'un qui abandonne la prière puisqu'il en a omis une condition de validité.

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **L'abandon des ablutions, du bain rituel, de l'orientation vers la qibla et de la couverture des parties honteuses du corps ainsi que l'omission de la posture debout alors qu'on est capable de l'observer, tout cela est assimilable à l'abandon de la prière. Il en est de même de l'omission de la gémflexion et de la prosternation.**

Extrait de Min as-salat wa hukmi tarikiha,p.42.

En examinant votre question, il m'a semblé que vous abandonniez le bain rituel parce que vous ne le saviez pas obligatoire. Sur cette question, il existe une divergence de vues au sein des ulémas concernant celui qui agit comme vous l'avez fait, pour savoir s'il doit refaire ses prières ou pas? Cela a été expliqué dans le cadre de la réponse donnée aux questions n° [9446](#) et [45648](#).

S'il ne vous était jamais venu à l'esprit l'idée de la nécessité de prendre un bain après la masturbation, nous espérons que vous n'avez pas à rattraper les prières du passé. Vous devez



toutefois vous repentir, vous imposer la droiture et multiplier les bonnes œuvres. Le Très Haut a dit : Je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent, croit, fait bonne œuvre, puis se met sur le bon chemin (Coran, 20:82)

Allah le sait mieux.